

Troisième Conférence Annuelle du Réseau Régional de Recherche des Banques Centrales de la Région MENA

Marchés du Travail et Transformation Structurelle

Mot introductif de Monsieur Abdellatif Jouahri Wali de Bank Al-Maghrib

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Vice-président de la Banque mondiale pour la région MENA,

Eminents chercheurs et professeurs,

Chers amis, chers collègues,

Honorable assistance,

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue à Bank Al-Maghrib et vous remercier d'avoir accepté notre invitation à cette troisième édition de la Conférence du Réseau de Recherche des Banques Centrales de la région MENA.

Notre rencontre d'aujourd'hui est le fruit d'une collaboration fructueuse avec la Banque mondiale et les Banques centrales membres du Réseau de Recherche. Je voudrais à cette occasion leur exprimer mes vifs remerciements pour les efforts et la mobilisation sans relâche qui ont permis la concrétisation de cet évènement, en particulier, Mme Roberta Gatti, économiste en chef pour la région MENA au sein de la Banque mondiale, qui a joué un rôle crucial dans la coordination entre les différentes parties prenantes de cette conférence.

Je voudrais aussi préciser que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de « la route vers Marrakech », une série d'évènements qui ont débuté depuis quelques mois déjà et qui visent à préparer et à promouvoir les Assemblées Annuelles de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International qu'abritera notre pays du 9 au 15 octobre prochain à Marrakech.

Mesdames et Messieurs,

Il est clair qu'il n'est nul besoin de justifier l'importance du thème choisi pour cette édition. Outre son impact sur le niveau de vie, l'emploi est un facteur d'inclusion et de cohésion sociale. Il est au centre des préoccupations de la politique publique et un baromètre de sa performance.

Pour les banques centrales, l'emploi est une variable clé qui affecte la consommation et l'investissement et in fine les prix des biens et services. Une compréhension approfondie des développements sur le marché du travail est ainsi essentielle pour la conduite de leurs missions en particulier en matière de politique monétaire.

Au niveau de notre région, la problématique de l'emploi se pose avec davantage d'acuité. En effet, le chômage atteint globalement un niveau deux fois plus élevé que la moyenne mondiale, soit 10,4% contre 5,8% en 2022. Il touche particulièrement les jeunes dont un sur quatre est au chômage et pour la tranche de 15 à 24 ans, environ le tiers ne sont ni employés, ni scolarisés, ni en formation. Dans de nombreux pays, ce sont paradoxalement les jeunes diplômés qui souffrent le plus du chômage, généralement de longue durée. La région reste aussi confrontée à la faible participation des femmes qui enregistrent un taux d'activité avoisinant 20%, bien en dessous de la moyenne mondiale qui est proche de 50%.

Plusieurs de ces constats qui caractérisent notre région sont observés également dans de nombreux pays émergents et en développement. Dans les économies avancées, l'emploi constitue aussi un défi, mais souvent de moindre ampleur, la différence résidant essentiellement au niveau de sa qualité. En effet, dans ces économies, l'emploi est généralement garant d'une certaine sécurité sociale et d'un revenu minimum, alors que dans les pays en voie de développement, il ne permet même pas parfois d'accéder à un niveau de vie décent, de larges franges de la population active occupant des emplois informels où elles ne bénéficient pas de protection sociale.

Mesdames et Messieurs,

Il est clair que l'emploi reste tributaire essentiellement de la dynamique économique et sa promotion passe donc en premier lieu par des politiques visant l'investissement et la croissance. Toutefois, la politique publique peut aussi contribuer sur plusieurs autres volets. Il s'agit en amont de la préparation des jeunes au marché du travail à travers l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation, et plus globalement l'investissement dans le capital humain. En aval, sa contribution passe par la mise en place de mesures et d'une réglementation adéquate du marché du travail, facilitant l'embauche, octroyant des incitations ciblées à l'emploi salarié ou à l'entrepreneuriat, apportant un soutien direct aux personnes ayant des difficultés d'accès à l'emploi, ...

Toutefois, concevoir et réussir la mise en œuvre de politiques d'emploi efficaces reste un exercice complexe. Il requiert une compréhension approfondie des dynamiques du marché et de ses interdépendances avec les différents secteurs de l'économie.

Cela renvoie naturellement au rôle de la recherche pour éclairer la prise de décision et sans prendre de risque d'être contredit, je dirais qu'il est fondamental. Il faudrait à cet égard rappeler que la science économique a réalisé des avancées majeures dans l'étude du marché du travail notamment dans les pays avancés. Toutefois, les questionnements restent nombreux, en particulier dans un contexte comme celui de notre région, et même pour les problématiques ayant été largement étudiées, les conclusions sont parfois remises en question par des nouveaux travaux favorisés par la disponibilité croissante des données et l'amélioration des techniques de modélisation économique.

Les développements autour de la courbe de Phillips dont la première version remonte à 1958 et qui dans sa version la plus populaire représente la relation entre l'inflation et le chômage, illustrent ce questionnement perpétuel des faits établis. Au gré des contextes, des périodes, des méthodes et des données, l'évaluation de sa forme et de sa solidité varie de manière significative. Un autre résultat publié initialement presque à la même date (1962) sur la relation entre la croissance et le chômage, connu sous le nom de la loi d'Okun, est sujet également à des remises en question.

De nombreuses autres problématiques restent à approfondir et plusieurs travaux de recherche académiques ou dans les institutions spécialisées leur sont consacrés annuellement. J'évoquerai à titre d'illustration, la productivité du travail, l'impact de certaines mesures de régulation comme l'institution d'un salaire minimum ou encore les déterminants du niveau de participation que j'ai évoquée précédemment. Dans ce cas par exemple, comment expliquer dans le contexte marocain la faible et décroissante participation des femmes au marché du travail malgré l'émancipation sur le plan légal et l'amélioration significative de la scolarisation depuis le début du millénaire ?

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, avec les changements de paradigmes et les transformations profondes que les chocs successifs des dernières années ont initiées ou accélérées, l'appréhension de l'évolution des marchés du travail devient de plus en plus difficile, ce qui rend plus complexe la formulation de la politique publique.

Il s'agit notamment du changement climatique dont les conséquences directes et indirectes s'annoncent importantes notamment dans des pays comme le Maroc où l'agriculture concentre toujours une part importante de la main d'œuvre. La montée du protectionnisme et du souverainisme économique engendre une reconfiguration des chaines de production et en conséquence une redistribution de l'emploi au niveau international. De plus, la révolution digitale rehausse certes les exigences en matière d'accès au marché, mais la disparition massive annoncée de l'emploi ne parait pas se matérialiser et de nombreuses études mettent en exergue que l'impact final reste en grande partie incertain. Par ailleurs, l'essor que devait connaître le travail à distance après la pandémie ne semble pas se confirmer, certains travaux soulignant la baisse de la productivité qu'il induit.

A cela s'ajoute le vieillissement démographique dans les pays avancés qui, conjugué aux autres changements de paradigme précités, les amène à mener des politiques d'immigration parfois agressives pour attirer les jeunes qualifiés de tous horizons.

Pour un pays en développement, quelle est la résultante de toutes ces forces qui sont en train de concourir pour refaçonner les dynamiques sur les marchés du travail ? Il faudrait avoir l'humilité de reconnaitre que c'est difficile, voire impossible à anticiper.

Outre ces transformations, la difficulté dans la formulation de la politique publique se trouve accentuée ces dernières années par la montée des incertitudes, un constat largement mis en exergue lors de la dernière édition de la conférence de Jackson Hole. Celles-ci affectent certes davantage les politiques conjoncturelles comme la politique monétaire, mais elles impactent aussi le rendement des politiques structurelles au regard du changement que pourraient connaître les données et les hypothèses sur lesquelles elles se basent.

Dans de telles conditions, il est clair qu'il ne peut y avoir de recherche avec des implications concrètes en matière de politique publique sans la disponibilité

d'une donnée fiable et d'actualité. Alors que dans de nombreux pays avancés, le besoin en données de base est largement dépassé et la recherche économique bénéficie de nouvelles sources telles que les big data, de nombreux pays en voie de développement peinent toujours à produire de manière régulière et fiable les indicateurs de base du marché.

Aujourd'hui, le choix d'une politique publique « basée sur des preuves » n'est plus un luxe, mais plutôt une nécessité au regard des attentes en matière de rendement et des marges en ressources publiques. La Professeur Esther Duflo nous éclairera davantage sur le sujet au cours de cette conférence.

Je saisis donc cette opportunité pour plaider en faveur de plus d'investissement dans la production des données, dans l'amélioration de leur qualité et de leur granularité et surtout d'une plus grande accessibilité à la donnée en particulier publique.

C'est dans ces conditions que les pouvoirs publics, guidés par les résultats d'une recherche de qualité, pourraient mieux répondre aux attentes de la population en matière d'emploi décent en faveur en particulier de notre jeunesse et de nos femmes.

Mesdames et Messieurs,

Je suis convaincu que par la diversité et la pertinence des thèmes abordés ainsi que par la qualité des intervenants et des participants, cette conférence permettrait d'apporter un éclairage supplémentaire en faveur de la politique de l'emploi.

En souhaitant plein succès à nos travaux, je vous remercie pour votre attention.